



HAL
open science

”Commentaire sous *Qu’est-ce que la nation ?* d’E. Renan”

Xavier Magnon

► To cite this version:

Xavier Magnon. ”Commentaire sous *Qu’est-ce que la nation ?* d’E. Renan”. Les grands discours de la culture juridique, W. MASTOR, J. BENETTI, P. EGEE et X. MAGNON (dir.) 2ème édition, 2020, pp. 134-150., 2020. <hal-02940902>

HAL Id: hal-02940902

<https://hal.science/hal-02940902v1>

Submitted on 16 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*
Conférence à la Sorbonne, 11 mars 1882

Xavier Magnon

Professeur de droit public

Aix Marseille Univ, Université de Toulon, Univ Pau & Pays Adour, CNRS, DICE, ILF, Aix-en-Provence, France

Commenter ici et aujourd'hui la conférence prononcée par Ernest Renan à la Sorbonne le 11 mars 1882, intitulée *Qu'est-ce qu'une nation ?*, pourrait apparaître quelque peu anachronique. Dans un monde globalisé, au sein duquel la figure de l'Etat est supposée se dissoudre, le concept de nation perdrait de son utilité à décrire le réel. Peut-être est-ce sous cet angle qu'il convient de commenter ce discours : que peut nous dire encore, dans son discours sur la nation, Ernest Renan, qui est susceptible de saisir nos sociétés contemporaines ? Face à la montée des nationalismes, au recul du libéralisme et au rejet de l'altérité dans nombre d'Etats occidentaux, la conception à la fois scientifique, humaniste et contingente de la nation a de quoi, aujourd'hui encore, faire sens dans la connaissance du réel.

Le discours de la Sorbonne est prononcé en 1882 alors que Renan est au sommet de sa carrière. Il est, en effet, entré à l'Académie française en 1878 et a produit une bibliographie plus que significative. Le discours sur la nation occupe une place importante dans son œuvre, il est sans doute avec *Prières sur l'Acropole*, l'un des textes les plus connus de l'auteur, du moins pour les profanes. Renan dira lui-même de son discours, à l'occasion de la publication de celui-ci en 1887 dans les *Discours et conférences* : « Le morceau de ce volume auquel j'attache le plus d'importance, et sur lequel je me permets d'appeler l'attention du lecteur, est la conférence : Qu'est-ce qu'une nation ? J'en ai pesé chaque mot avec le plus grand soin : c'est ma profession de foi en ce qui touche les choses humaines, et, quand la civilisation moderne aura sombré par suite de l'équivoque funeste de ces mots : nation, nationalité, race, je désire qu'on se souvienne de ces vingt pages-là. Je les crois tout à fait correctes. On va aux guerres d'extermination, parce qu'on abandonne le principe salutaire de l'adhésion libre, parce qu'on accorde aux nations, comme on accordait autrefois aux dynasties le droit de s'annexer des provinces malgré elles. Des politiques transcendants se raillent de notre principe français, que, pour disposer des populations, il faut préalablement avoir leur avis. Laissons-les triompher à leur aise. C'est nous qui avons raison » (E. Renan, *Discours et conférences*, Calmann-Lévy, 1887, Préface, pp. II-III).

La réception du discours est sans doute à la hauteur des prétentions de son auteur. La vision de Renan demeure d'ailleurs une référence dans la littérature scientifique au point que certains ont pu écrire que « le fameux « plébiscite de tous les jours » est en passe de devenir un *leitmotiv* de la théorie politique contemporaine » (P. Birnbaum, « Le retour d'Ernest Renan », *Critique*, 2005/6, n° 697-698, p. 518 et les citations de la note 1 à l'appui de cette affirmation). On retrouve

d'ailleurs un écho certain de la conception de Renan chez des auteurs contemporains incontournables sur la nation comme Benedict Anderson, qui voit dans la nation « une communauté politique imaginaire, et imaginé comme intrinsèquement limitée et souveraine » (B. Anderson, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, 1983, traduit de l'anglais par P.-E. Dauzat, La Découverte, 2002, p. 19), ou comme Ernest Gellner, pour qui, « 1. Deux hommes sont de la même nation si et seulement s'ils partagent la même culture quand la culture signifie à son tour signifie un système d'idées, de signes, d'associations et de modes de comportement et de communication. 2. Deux hommes sont de la même nation si et seulement s'ils se *reconnaissent* comme appartenant à la même nation. En d'autres termes, *ce sont les hommes qui font les nations* » (E. Gellner, *nations et nationalisme*, 1983, traduit de l'anglais par B. Pineau, Payot, 1989, p. 19. Voir également, pour une synthèse sur la nation, intégrant le discours de Renan : S. Sand, *Comment le peuple juif fut inventé ?*, Traduit de l'hébreu par S. Cohen-Wiesenfeld et L. Frenk, Flammarion, Champs, Essai, 2010, pp. 75 et s., spéc. p. 76).

Sur le fond, la conférence de Renan est d'abord un texte de *réfutation*, de mise en cause d'une certaine conception de la nation, il est ensuite, et surtout, dirons certains, un texte de *proposition*, sur fond d'analyse scientifique. C'est en effet l'observation du réel qui conduit Renan à réfuter la conception allemande de la nation pour en proposer sa propre lecture, originale et novatrice. Sur le plan quantitatif, c'est d'ailleurs la réfutation qui occupe, dans le texte, la dimension la plus importante par rapport à la proposition d'analyse. Le discours de Renan se veut objectif et scientifique (Voir sur la dimension scientifique des travaux de Renan : A. Petit, « Enseignement scientifique et culture selon Ernest Renan », *Revue d'histoire des sciences*, t. 44, n° 1, 1991, pp. 23-60. Voir également pour un article critique sur l'appartenance de Renan au courant positiviste : A. Petit, « Le prétendu positivisme d'Ernest Renan », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2003/1, n° 8, pp. 73-101), en s'appuyant sur des arguments empiriques. Renan est un ardent défenseur de la science comme instrument de connaissance du réel. Il entend chasser « de la politique les abstractions métaphysiques et théologiques ». Le caractère novateur du propos et scientifique de la démarche sont assumés au moment de clore son discours : « attendons, Messieurs ; laissons passer le règne des transcendants ; sachons subir le dédain des forts. Peut-être, après bien des tâtonnements infructueux, reviendra-t-on à nos modestes solutions empiriques. Le moyen d'avoir raison dans l'avenir est, à certaines heures, de savoir se résigner à être démodé ».

Une dernière précaution mérite d'être formulée à l'attention du lecteur : commenter le discours de Renan est une véritable gageure. La qualité du texte se suffit à elle-même et le commentaire, qui s'engagerait dans une paraphrase, ne serait qu'une reproduction de qualité inférieure du texte original. Il faut préférer la citation originale à sa paraphrase. Le commentaire a donc quelque chose d'un résumé du discours de Renan. Il ne sera pas non plus original dans sa structure : il reprendra les deux temps du discours qui entend, tout d'abord, *réfuter les approches classiques de la nation* (§ I), avant de *construire une approche volontariste de la nation* (§ II).

§ I - Réfuter les approches classiques de la nation

La réfutation des conceptions classiques de la nation occupe la plus grande partie du discours d'Ernest Renan. Celui-ci reprend successivement chacun des critères classiques d'identification de la nation pour les écarter à partir d'exemples objectifs contraires, témoignant, si ce n'est de leur fausseté, du moins de leur relativité ou de leur manque de pertinence. Les différents critères contestés par Renan sont les suivants : une *dynastie*, la *race*, la *langue*, la *religion*, la *communauté des intérêts* et la *géographie*. La place accordée à leur réfutation est variable selon les critères et c'est, parmi eux, celui de la race, renvoyant à la conception germanique de la nation, qui fait l'objet des plus grands développements.

Le critère de la *dynastie* mobilise comme éléments constitutifs d'une nation, ses guerres, ses mariages et ses traités : « la plupart des nations modernes ont été faites par une famille d'origine féodale, qui a contracté mariage avec le sol et qui a été en quelque sorte un noyau de centralisation ». En s'appuyant sur un certain nombre d'exemples, Renan reconnaît qu'un tel critère est historiquement pertinent pour certaines nations : la France jusqu'en 1789, la réunion de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Ecosse, l'Italie ou la Hollande. Il s'interroge cependant : « une telle loi, cependant, est-elle absolue ? ». La Suisse et les Etats-Unis témoignent, aux yeux de Renan, d'autres situations, de nations sans dynastie. Tel est encore le cas de la France post-monarchique, ce qui témoigne de ce que « même des nations qui ont été formées par des dynasties peuvent se séparer de cette dynastie sans pour cela cesser d'exister ». Aussi considère-t-il que « le vieux principe qui ne tient compte que du droit des princes ne saurait plus être maintenu ; outre le droit dynastique, il y a le droit national ».

La *race* est envisagée sous l'angle de la revendication allemande selon laquelle « la famille germanique (...) a le droit de reprendre les membres épars du germanisme, même quand ces membres ne demandent pas à se rejoindre ». Le danger d'une telle conception est d'emblée souligné par Renan : elle est un risque de perte de « la civilisation européenne » ; « autant le principe des nations est juste et légitime, autant celui du droit primordial des races est étroit et plein de danger pour le véritable progrès ». Si ce principe était déterminant à Sparte ou à Athènes, tel n'est pas le cas de l'Empire romain ou de l'Empire de Charlemagne. Renan considère que « la considération ethnographique n'a (...) été pour rien dans la constitution des nations modernes. La France est celtique, ibérique, germanique. L'Allemagne est germanique, celtique et slave. L'Italie est le pays où l'ethnographie est la plus embarrassée. Gaulois, Étrusques, Pélasges, Grecs, sans parler de bien d'autres éléments, s'y croisent dans un indéchiffrable mélange ». Pour Renan, « la vérité est qu'il n'y a pas de race pure et que faire reposer la politique sur l'analyse ethnographique, c'est la faire porter sur une chimère ».

Renan ajoute que le concept de race est différent selon les disciplines : « le mot race est pris par les historiens philologues et par les anthropologistes physiologistes dans deux sens tout à fait différents ». Selon lui, « les origines zoologiques de l'humanité sont énormément antérieures aux origines de la culture, de la civilisation, du langage » ; « la conscience instinctive qui a présidé à la

confection de la carte d'Europe n'a tenu aucun compte de la race, et les premières nations de l'Europe sont des nations de sang essentiellement mélangé ». Il voit d'ailleurs comme un progrès la perte croissante, dans l'histoire, de l'importance du « fait de la race ».

Comme la race, la *langue* est également mise à l'écart : « la langue invite à se réunir ; elle n'y force pas ». La Suisse est encore prise en exemple alors qu'elle « compte trois ou quatre langues ». Pour Renan, « il y a dans l'homme quelque chose de supérieur à la langue : c'est la volonté ». Par ailleurs, il dissocie le critère de la langue de celui de la race : les « divisions de langues indo-européennes, sémitiques et autres, créées avec une si admirable sagacité par la philologie comparée, ne coïncident pas avec les divisions de l'anthropologie ». Plus largement, avec le rejet des critères de la race et de de la langue, c'est celui de la culture qui est plus largement écarté : « n'abandonnons pas ce principe fondamental, que l'homme est un être raisonnable et moral, avant d'être parqué dans telle ou telle langue, avant d'être un membre de telle ou telle race, un adhérent de telle ou telle culture ».

La *religion*, même si, à l'origine, elle « tenait à l'existence même du groupe social », le groupe social étant « une extension de la famille », ne peut plus désormais servir de « base suffisante à l'établissement d'une nationalité moderne ». Selon Renan, « la religion est devenue chose individuelle ; elle regarde la conscience de chacun », elle n'est donc plus un facteur de structuration d'une nation. De plus, l'absence de religion d'État, comme la coexistence de plusieurs religions dans un même État, contribuent à en faire un critère non pertinent.

Le rejet de la « *communauté d'intérêt* » ne fait l'objet que d'une réfutation rapide : « la communauté des intérêts fait des traités de commerce. Il y a dans la nationalité un côté de sentiment ; elle est l'âme et le corps à la fois ; un *Zollverein* n'est pas une patrie ».

Enfin, à propos de la *géographie*, Renan dénonce son caractère dangereux. Ceux qui défendent « que les limites d'une nation sont écrites sur la carte et que cette nation a le droit de s'adjuger ce qui est nécessaire pour arrondir certains contours, pour atteindre telle montagne, telle rivière » développent une doctrine « arbitraire » et « funeste ». En outre, le critère géographique est relatif : à ceux qui voient les montagnes comme facteur de séparation ; les fleuves peuvent être considérés comme réunissant les peuples. Le spectre de la guerre est ici encore agité face aux déviances possibles dans l'usage du critère géographique des nations.

Parce que la nation est « un principe spirituel », ni la race, ni la langue, ni les intérêts, ni l'affinité religieuse, ni la géographie, ni les nécessités militaires ne sauraient suffire à créer un tel principe. Après avoir écarté ces critères, Renan construit une approche volontariste de la nation.

§ II – Construire une approche volontariste de la nation

La conception de la nation proposée par Renan est *volontariste*, et c'est précisément cette dimension qui domine dans la réception de son discours, mais elle est également *pluraliste* et *située dans le temps*.

La dimension *volontariste* et subjective de la nation est au cœur de la singularité de son approche. La formule de Renan est connue. Elle mérite d'être restituée *in extenso* : « Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis ». Le « riche legs de souvenirs » se décline de plusieurs manières. Pour Renan, « un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale ». De plus, « la souffrance en commun unit plus que la joie. En fait de souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs, ils commandent l'effort en commun ». Dans le présent, la nation se résume « par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est (pardonnez-moi cette métaphore) un plébiscite de tous les jours ». La nation apparaît ainsi comme quelque chose de construit, dans le passé, qui sert de socle sur lequel peut s'appuyer le consentement à vivre ensemble pour l'avenir. Renan a synthétisé sous une autre forme sa conception : « Une nation c'est pour nous une âme, un esprit, une famille spirituelle, résultant, dans le passé, de souvenirs, de sacrifices, de gloires, souvent de deuils et de regrets communs ; dans le présent, du désir de continuer à vivre ensemble. Ce qui constitue une nation, ce n'est pas parler la même langue ou d'appartenir au même groupe ethnographique, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir » (E. Renan, *Discours et conférences, op. cit.*, Préface, p. IV). Le principe du consentement dans l'appartenance à la nation incite Renan à défendre le droit au référendum d'autodétermination : « si des doutes s'élèvent sur les frontières, consultez les populations disputées ». La modernité de son discours est ici évidente.

Tout au long de son discours, Renan défend une vision *pluraliste* de la nation. Le seul rejet, en lui-même, du critère de la race comme ciment des nations, invite, en effet, à une composition plurielle si ce n'est pluraliste de la nation ; la vision pluraliste de Renan semble toutefois être profonde. Il souligne ainsi que, ce qui caractérise les grandes nations européennes, c'est précisément « la fusion des populations qui les composent » : « La France est celtique, ibérique, germanique. L'Allemagne est germanique, celtique et slave. L'Italie est le pays où l'ethnographie est la plus embarrassée. Gaulois, Étrusques, Pélasges, Grecs, sans parler de bien d'autres éléments, s'y croisent dans un indéchiffrable mélange. Les îles Britanniques, dans leur ensemble, offrent un mélange de sang celtique et germain dont les proportions sont singulièrement difficiles à définir ». Renan reprend cette même idée à plusieurs reprises dans son discours : « Les plus nobles pays, l'Angleterre, la France, l'Italie, sont ceux où le sang est le plus mêlé » ; « La conscience instinctive qui a présidé à la confection de la carte d'Europe n'a tenu aucun compte de

la race, et les premières nations de l'Europe sont des nations de sang essentiellement mélangé ». Dans le prolongement, cette orientation pluraliste prend la forme d'un humanisme universaliste et romantique : « En dehors des caractères anthropologiques, il y a la raison, la justice, le vrai, le beau, qui sont les mêmes pour tous » ; « Avant la culture française, la culture allemande, la culture italienne, il y a la culture humaine. Voyez les grands hommes de la Renaissance ; ils n'étaient ni français, ni italiens, ni allemands. Ils avaient retrouvé, par leur commerce avec l'antiquité, le secret de l'éducation véritable de l'esprit humain, et ils s'y dévouaient corps et âme ». Cette dimension pluraliste se retrouve encore dans le rejet des autres critères classiques constitutifs de la nation, comme par exemple, la religion. Renan affirme ainsi, qu'aujourd'hui, « Il n'y a plus de masses croyant d'une manière uniforme. Chacun croit et pratique à sa guise, ce qu'il peut, comme il veut ».

L'inscription de la nation *dans le temps* est significative. Déjà, pour Renan, la nation est une création récente ; pour lui, les nations « sont quelque chose d'assez nouveau dans l'histoire ». Elles ne sont que le résultat d'un processus historique : « la nation moderne est donc un résultat historique amené par une série de faits convergeant dans le même sens ». La nation a ainsi quelque chose de contingent et non pas d'absolu. Le temps fait encore partie de la vie de la nation, à la fois car celle-ci repose sur l'oubli, « L'oubli, et je dirai même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la création d'une nation », « l'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses », sur « le legs de souvenirs » et sur « le consentement actuel, le désir de vivre ensemble ». La nation s'inscrit dans la temporalité de ceux qui la composent. Comme il le reformulera dans la préface de son recueil *Discours et conférences* : « Ce qui constitue une nation, (...) c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir » (E. Renan, *Discours et conférences*, *op. cit.*, Préface, p. IV). Renan propose une approche dynamique de la nation, comme un objet vivant et qui, en tant que tel, est susceptible de mourir. En effet, la nation n'est pas le modèle indépassable de la structuration sociale : « les nations ne sont pas quelque chose d'éternel. Elles ont commencé, elles finiront. La confédération européenne, probablement les remplacera. Mais telle n'est pas la loi du siècle où nous vivons ». La modernité de la pensée de Renan est ici tout à fait remarquable : il pense à la fois le dépassement des nations comme structure sociétale dominante et la création éventuelle d'une « confédération européenne ». Le père de la conception subjective de la nation est aussi celui qui en conçoit, dans le même temps, la fin et imagine, déjà, la figure qui lui succédera.

Les nations n'ont sans doute pas encore disparu, pas plus que la confédération d'Europe n'est advenue, l'histoire laisse ainsi place, de manière accidentelle, à une lecture contemporaine du discours de Renan pour connaître, aujourd'hui encore, ce qu'est une nation.

Bibliographie

Anderson (B.), *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, 1983, traduit de l'anglais par P.-E. Dauzat, La Découverte, 2002, 224 p.

Birnbaum (P.), « Le retour d'Ernest Renan », *Critique*, 2005/6, n° 697-698, pp. 518-523.

Gellner (E.), *Nations et nationalisme*, 1983, traduit de l'anglais par B. Pineau, Payot, 1989, 208 p.

Petit (A.), « Enseignement scientifique et culture selon Ernest Renan », *Revue d'histoire des sciences*, t. 44, n° 1, 1991, pp. 23-60.

Renan (E.), *Discours et conférences*, Calmann-Lévy, 1887, 412 p.

Sand (S.), *Comment le peuple juif fut inventé ?*, Traduit de l'hébreu par S. Cohen-Wiesenfeld et L. Frenk, Flammarion, Champs, Essai, 2010, 606 p.